



N° de résolution
ou annotation

2018-11-27

Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

À la séance ordinaire du **Conseil des commissaires** de la Commission scolaire du Lac-Abitibi tenue le **27 novembre 2018**, à 19 h 30, à la salle du conseil du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents :

- M. Gilbert Barrette, président
- M^{me} Marguerite Couture, vice-présidente
- M. Steve Fontaine
- M^{me} Pierrette Hébert
- M^{me} Mélanie Morin, enseignement secondaire
- M^{me} Réjeanne Parent
- M. Félix Guay, enseignement primaire

sont toutefois absents :

- M^{me} Ginette Chabot
- M. Daniel Rancourt
- M^{me} Renée Thiboutot
- M. Richard Thiboutot
(à déterminer), comité EHDA

sont également présents :

- M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale
- M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire
- M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
- M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général
- M^{me} Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs
- M^{me} Sylvie Lapierre, directrice du Centre de formation générale Le Retour

est toutefois absent :

- M. Yves Dubé, directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi

Résolution
C-18-127
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

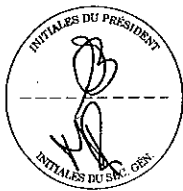
En conséquence, les résolutions qui suivent sont conformes à l'ordre du jour.

Adopté

Résolution
C-18-128
Adoption du
procès-verbal

Proposé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2018 soit accepté tel quel.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Résolution
C-18-129
Rapport financier
et rapport
auditeur
indépendant
2017-2018

Proposé et résolu unanimement d'accepter le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2017-2018.

Il est également proposé que lesdits documents fassent partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
C-18-130
État des taxes
scolaires

Proposé et résolu unanimement d'approuver tel que présenté, l'état des taxes scolaires dues par les propriétaires conformément aux articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique* totalisant un montant de 164 528.89 \$ au 31 octobre 2018.

Il est également résolu que le document État des taxes scolaires dues par les propriétaires au 31 octobre 2018 fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
C-18-131
Liste des
dossiers à
radier

Proposé et résolu unanimement d'accepter tel que présenté les documents "Liste des dossiers à radier suite à une vente pour non-paiement de taxes ou pour diverses raisons" totalisant un montant de 3 415.72 \$ au 31 octobre 2018.

Il est également résolu que lesdits documents fassent partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
C-18-132
Tirage Sport
étudiant Phénix-
Hecla Québec

Attendu que la Cité étudiante Polyno désire organiser un tirage au profit de l'équipe de Volleyball benjamine du Sport étudiant Phénix-Hécla Québec de la Commission scolaire du Lac-Abitibi;

Attendu que le nombre de billets en circulation sera de 420, que le prix des billets sera de 10 \$ chacun, que les prix attribués s'élèveront à environ 800 \$ et que le tirage aura lieu le 1^{er} mars 2019;

Il est proposé unanimement d'autoriser madame Louisa Gobeil, animatrice à la vie étudiante, à adresser et signer la demande de licence de tirage à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Adopté

Résolution
C-18-133
Présentation et
adoption de
l'annexe 3 du
document
300,210

Proposé et résolu unanimement que l'annexe 3 «Organisation scolaire 2018-2019» du document de gestion «Mécanismes de suivi et de contrôle en formation générale des jeunes» portant le numéro d'identification 300,210 soit accepté tel que présenté.

Adopté



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Résolution
C-18-134
Présentation et
adoption du
document de
gestion 300,211

Proposé et résolu unanimement que le document de gestion «Normes et modalités en évaluation des apprentissages» soit accepté tel que présenté.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion portant le numéro d'identification 300,211 et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
C-18-135
Présentation et
adoption du
document de
gestion 200,219

Proposé et résolu unanimement que le document de gestion «Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool» portant le numéro d'identification 200,219 soit accepté tel que présenté.

Également résolu que ledit document soit publié sous forme de document de gestion et que celui-ci fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Résolution
C-18-136
Engagement
personnel de
soutien

Proposé et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Abitibi engage le personnel de soutien suivant dans un poste régulier et dans un remplacement de plus de six mois :

Attribution	Emploi	Début	École(s)	
Personnel de soutien - Régulier				
Noël, Isabelle	Surveillante d'élèves	15 octobre 2018	École Dagenais, pavillon de Palmarolle	
Goyer, Marjolaine	Éducatrice en service de garde	16 novembre 2018	École Bellefeuille, pavillon de Poularies	
Attribution	Emploi	Début	Fin	École(s)
Personnel de soutien - temps partiel de plus de six mois				
Plourde, Lise	Technicienne en éducation spécialisée	29 octobre 2018	3 mai 2019	École de l'Envol, pavillon de l'Académie

Adopté

Résolution
C-18-137
Action collective

Considérant l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire du Lac-Abitibi concernant les frais exigés aux parents (dossier 150-06-000007-138 des registres de la Cour supérieure);

Considérant les travaux effectués pendant plus d'un an dans l'accomplissement de ce mandat par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, qui ont conduit à la mise en œuvre d'une solution satisfaisante pour la commission scolaire, entérinée par le tribunal le 18 juillet 2018, ainsi que la nomination d'un administrateur et de la société GRICS pour permettre l'exécution de la transaction;



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Considérant l'ampleur de la charge de travail et des responsabilités ainsi assumées par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, en sus de leurs fonctions au sein de leur commission scolaire respective;

Considérant qu'il est normal et souhaité que soient partagées une telle charge et une telle responsabilité;

Considérant la volonté du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve, l'acceptation d'en assumer l'entière responsabilité associée et l'accord de M. Éric Blackburn, de Me Iris Montini et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) à l'effet que ce transfert de responsabilités ait lieu;

Il est proposé par madame Réjeanne Parent

QUE la Commission scolaire du Lac-Abitibi :


- Transfère à la Fédération des commissions scolaires du Québec le mandat de piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents;
- Remercie tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la bonne conduite du dossier à ce jour.

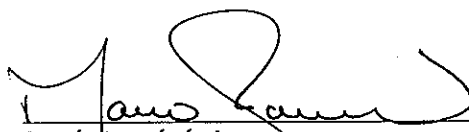
Adopté

Résolution
C-18-138
Levée de la
séance

Proposé et résolu unanimement que la séance soit levée.

Adopté


Président


Secrétaire général